

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 décembre 2009 s'est réuni en session ordinaire à Grenay, le 16 décembre de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires    Votants : 61

### **PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (15)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (14)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (12)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Compte tenu des découpages territoriaux et de l'intérêt des usagers à fréquenter les déchèteries au plus près de leur domicile, diverses conventions ont été conclues en 2003 avec le SICTOM de Morestel.

Ces conventions se sont adaptées en fonction de l'ouverture progressive des équipements sur le secteur de la CCIC.

Il s'agit de :

- \* l'accueil des habitants de Vertrieu, et d'une partie de La Balme Les Grottes, à la déchèterie de Porcieu
- \* l'accueil d'une partie des habitants de Soleymieu, à la déchèterie de Passins
- \* l'accueil d'une partie des habitants de Saint Savin à la déchèterie de Saint Chef
- \* l'accueil des habitants de Saint Marcel Bel Accueil, à la déchèterie de l'Isle d'Abeau.

Je vous propose d'autoriser le président à prolonger ces conventions en négociation avec le SICTOM pour l'année 2010 afin d'assurer la continuité de ces services.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 18 décembre 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**